

Lettre de la Sécurité Routière

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

LONG TRAJET COMMENT ORGANISER VOTRE DÉPART ?


SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES


AVANT LE DÉPART

La vérification de l'état du véhicule, son chargement et la préparation de l'itinéraire sont autant de points auxquels il faut être particulièrement attentif avant tout déplacement.

- Vérifiez le véhicule : les freins, la direction, les feux et les balais d'essuie-glace. Contrôlez la pression et l'usure des pneus. Complétez les niveaux et assurez-vous de la présence à bord du véhicule du matériel nécessaire au changement de roue. Vérifiez la présence du triangle de présignalisation et du gilet de sécurité.
- Soyez attentif au chargement : Répartissez les poids sur l'ensemble du véhicule, placez les bagages les plus lourds le plus bas possible. Ne disposez pas d'objets sur la plage arrière, ils réduisent la visibilité et se transforment en projectiles en cas de choc. Si vous utilisez des barres de toit, conformez-vous à la réglementation (voir schéma).
- Préparez votre itinéraire : informez vous sur les conditions de circulation et les prévisions météorologiques.

CHARGEMENT ET DÉPASSEMENTS DU VÉHICULE

AVANT
 AUCUN DÉPASSEMENT

ARRIÈRE
 3 MÈTRES MAXIMUM

 SIGNALISATION À PARTIR
 DE 1 MÈTRE

Les actualités du mois de juillet

Le 1^{er}, 2 et 3 juillet 2019

Durant trois jours les 120 élèves de l'école primaire de Giroussens ont suivi une initiation à la sécurité routière.

Sous la forme d'atelier, ils ont appris les règles élémentaires du code piéton et vélo, savoir identifier les dangers de la rue.

Un rappel des équipements obligatoires en vélo a également fait l'objet d'une séquence.

Merci à Magalie Soulié (intervenante départementale de sécurité routière) pour avoir animé cette action.



Le 15, 16 et 17 juillet 2019



Les intervenants départementaux de sécurité routière tiendront un stand « la route se partage ». Ce stand sera situé au cœur du fan park installé à Albi.

Cette opération, à l'initiative du département de l'Ille et vilaine en 2013 s'est étendue au niveau national et vise à sensibiliser les usagers motorisés au partage de la route avec les cyclistes, beaucoup plus vulnérables mais également à sensibiliser les cyclistes sur les bon comportements à adopter pour limiter les dangers de la route.



**LA ROUTE
SE PARTAGE !**



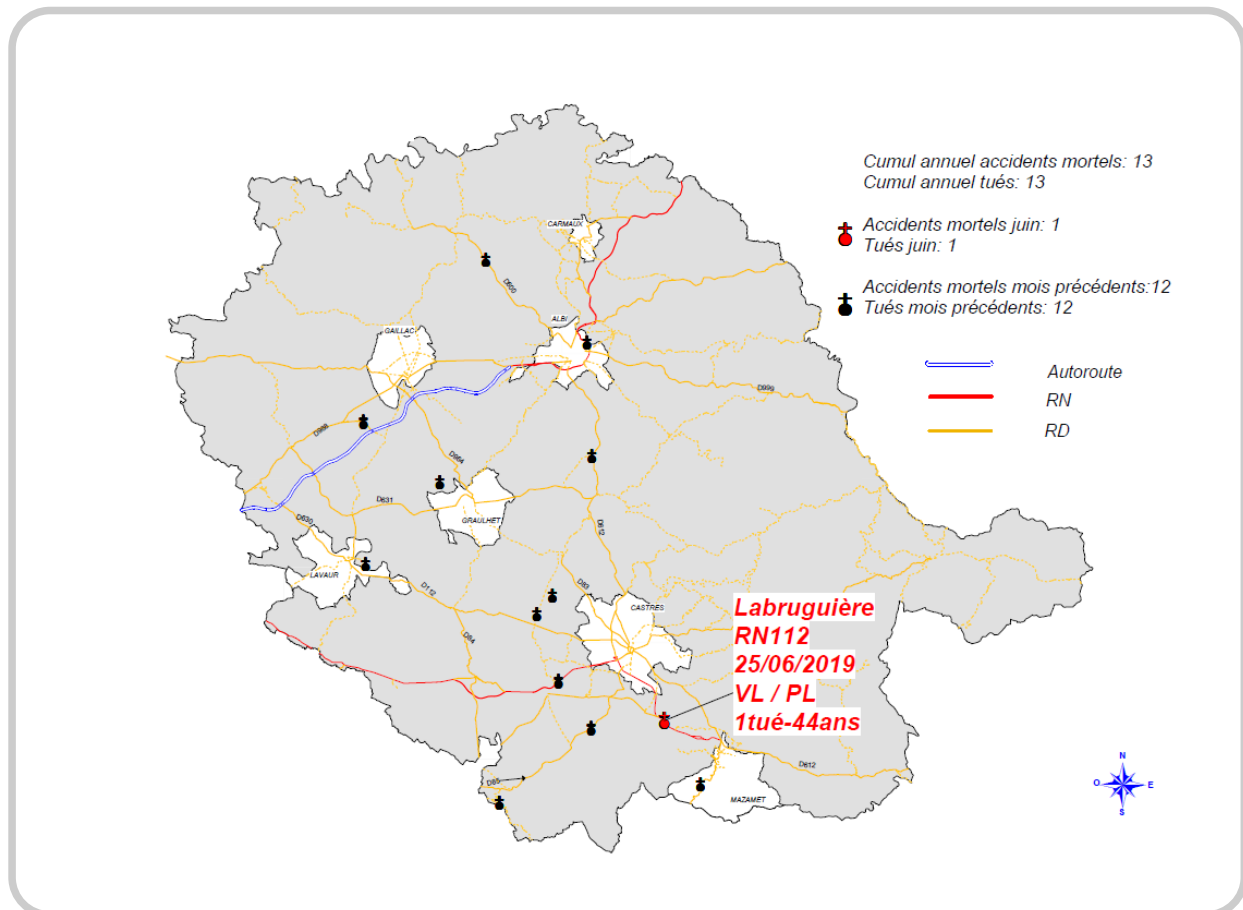
Lettre de la Sécurité Routière

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Accidentalité du mois de juin 2019

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés graves
Jun 2019 provisoire	25	1	34	13
Jun 2018	19	3	24	14
<u>Evolution</u>	+ 6	- 2	+ 10	- 1
Tendances	↗	↘	↗	↘

Cumul depuis le début de l'année	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés graves
2019 provisoire	117	13	147	52
Même période 2018	78	16	98	50
<u>Evolution</u>	+ 39	- 3	+ 49	+ 2
Tendances	↗	↘	↗	↗



Directeur de publication : Jean-Michel MOUGARD

Rédaction : Bureau sécurité routière du service Eau, Risques, Environnement et Sécurité de la Direction Départementale des Territoires du Tarn.

Direction Départementale des Territoires

19 rue de Ciron

81013 ALBI CEDEX 9

Téléphone: 05 81 27 50 01

ddt-bsr@tarn.gouv.fr